



setec
consultants

POLITIQUE RELATIVE A L'ESCLAVAGE MODERNE ET A LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

www.setec.fr

Disponible sur le site web et le portail intranet de SETEC

L'esclavage moderne

L'esclavage moderne constitue un crime et une violation des droits fondamentaux de l'Homme. Il prend diverses formes, telles que l'esclavage, la servitude forcée, le travail forcé et obligatoire et la traite des êtres humains, qui ont toutes en commun la privation de la liberté d'une personne par une autre afin de l'exploiter à des fins personnelles ou commerciales.

La Politique Générale de SETEC

SETEC applique une approche de tolérance zéro à toutes les formes d'esclavage moderne. Nous nous engageons à agir de manière éthique et intègre dans toutes nos transactions et relations. Nous nous engageons à comprendre les risques d'esclavage moderne et à nous efforcer de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'esclavage moderne dans notre entreprise ou dans nos chaînes d'approvisionnement.

L'obligation de respecter les engagements énoncés dans cette politique s'applique à toutes les personnes travaillant pour nous ou en notre nom, à quelque titre que ce soit, y compris les employés de tous niveaux, les directeurs, les responsables, les travailleurs intérimaires, les travailleurs détachés, les bénévoles, les stagiaires, les agents, les contractants, les consultants externes, les représentants de tiers et les partenaires commerciaux.

Cette politique ne fait pas partie du contrat de travail d'un employé, et nous pouvons la modifier à tout moment.

Respect de la présente politique

Toutes les personnes travaillant pour ou au nom de SETEC doivent s'assurer qu'elles ont lu, compris et respecté cette politique.

La prévention, la détection et le signalement de l'esclavage moderne dans toute partie de notre activité ou de nos chaînes d'approvisionnement relèvent de la responsabilité de tous ceux qui travaillent pour SETEC. Tout le personnel de SETEC est tenu d'éviter toute activité qui pourrait conduire à, ou suggérer, une violation de cette politique.

Chaque membre du personnel de SETEC doit informer son responsable dès que possible s'il croit ou soupçonne qu'un conflit avec cette politique s'est produit ou pourrait se produire à l'avenir. Si, pour une raison quelconque, le membre du personnel de SETEC ne souhaite pas le signaler à son supérieur, il doit le faire auprès du Comité d'éthique par le biais de l'adresse électronique anonyme alert.ethic@setec.fr.

Violation de la présente politique

Toute personne qui travaille pour ou au nom de SETEC et dont on constate qu'elle enfreint la présente politique peut faire l'objet d'une action disciplinaire, qui peut aboutir à un licenciement pour faute ou faute grave. SETEC se réserve le droit de mettre fin à sa relation avec tout individu et/ou organisation travaillant pour ou en son nom s'il s'avère qu'il enfreint cette politique.

Responsabilité de cette politique

L'équipe de direction et le comité d'éthique du groupe SETEC ont la responsabilité générale d'approuver et de soutenir cette politique et les engagements qu'elle contient.

Les responsables hiérarchiques à tous les niveaux sont chargés de s'assurer que les personnes qui leur sont rattachées comprennent et respectent cette politique et que les différents fournisseurs de leur domaine d'activité sont contactés comme prévu dans le cadre de la révision.

Approuvé par Anne-Marie Choho, Directrice Générale de Setec Consultants et par le Comité d'Ethique du Groupe Setec.

SETEC prend en compte le profil de risque de tous les nouveaux tiers (c'est-à-dire les fournisseurs, les agents et les consultants) et leur demande de remplir un questionnaire de pré-intégration, qui comprend diverses questions relatives à la conformité aux règles et réglementations sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Après avoir reçu le questionnaire rempli, nous évaluons si le tiers répond à nos normes et à nos exigences et, en définitive, s'il est approprié pour nous de travailler avec lui.

SETEC s'assure que ses contrats avec des tiers comprennent des clauses confirmant que le tiers concerné mène ses activités conformément à toutes les lois et réglementations applicables, y compris (mais sans s'y limiter) la Loi.

SETEC valorise l'intégrité, le comportement éthique et un engagement fort envers les droits de l'homme et s'efforce de construire des relations avec ses fournisseurs basées sur ces principes.

Nos politiques

SETEC dispose de politiques et de procédures pertinentes en matière d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains, qui définissent notre engagement à agir de manière éthique et intègre dans nos relations d'affaires. Ces politiques comprennent une politique relative à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et un code de conduite anti-corruption.

En ce qui concerne le recrutement en particulier, SETEC ne fait appel qu'à des agences de placement et des consultants réputés pour trouver des candidats. Dans le cadre de son processus d'intégration des employés, SETEC effectue une vérification préalable pour s'assurer que tous les employés ont le droit légal de travailler et que toute la législation du travail pertinente est strictement respectée.

Formation

SETEC propose une formation en ligne sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains à tous les employés de SETEC Consulting Engineers Ltd et aux équipes de direction des autres entités mentionnées ci-dessus.

Mesurer l'efficacité

SETEC examine périodiquement ses systèmes afin de s'assurer qu'elle dispose de politiques et de processus solides pour atténuer le risque d'esclavage moderne et de traite des êtres humains.

Plans pour l'année jusqu'à l'exercice financier de janvier 2023

SETEC examine ce qu'elle peut faire de plus pour sensibiliser à l'esclavage moderne, tant en interne qu'en externe. Au cours de l'année, nous prévoyons de mettre en place un registre des risques d'esclavage moderne, d'augmenter le nombre d'employés formés de Setec TPI et Setec International, de mettre en place un certain nombre de politiques et procédures RH.

Déclaration

Cette déclaration a été approuvée par le conseil exécutif de SETEC Consultants. Cette déclaration sera révisée chaque année et sera disponible sur notre site web.

Anne-Marie CHOHO, Directrice Générale

Examiné et révisé : 15 février 2022

Setec Consultants

Revue suivante : 1 décembre 2022

